ce que nous savons c'est qu'il devra être fait pour l'armement du pays de grandes dépenses dont les provinces d'en-bas et le gouvernement impérial paieront leur part. Comment veut-on que je sache ou comment veut-on que j'apprenne à ceux qui me le demandent, dans le cas où je le saurais, si ces travaux seront exécutés à la Pointe-Lévis, à Montréal, à Kingston, à Toronto ou ailleurs? Le fait qu'il y aura des travaux, et de très considérables, d'exécutés pour mettre le pays à l'abri d'un coup-de-main et d'une invasion, ne souffre pas de doute ; car, ne savons-nous pas tous qu'il a été envoyé ici, à diverses reprises, des ingénieurs éminents par les autorités anglaises afin d'examiner les points les plus propres à être convertis en places fortes?

L'Hon, M. J. S. MACDONALD - Dans quelle proportion devrons-nous contribuer à la construction de ces travaux militaires?

L'Hon, M. ROSE—Autant, j'espère, qu'il sera juste et nécessaire. (Applaudissements.) Quant à moi-et je sais que mes sentiments sont partagés par chacun de mes hon, auditeurs-je suis prêt non-seulement à dépenser l'argent des nutres, mais encore, s'il est nécessaire, à donner mon dernier chelin pour la construction de ces travaux du moment qu'ils seront jugés essentiels à la défense du pays! (Ecoutez! écoutez! et applaudissements.) Je regarde ces précautions comme aussi nécessaires que d'assurer sa propre maison contre l'incendie. Si l'hon. monsieur prétend que, du moment où il s'agira de notre existence nationale, le peuple chicanera sur une question d'argent, je dois l'assurer qu'il se méprend et qu'il connaît très peu l'opinion publique. Le peuple est prêt à se taxer jusqu'au dernier sou pour se préserver de l'agression étrangère. (Ecoutez ! écoutez!) Je ne me donne pas pour savant en fait d'opérations militaires; mais tout homme qui a la tête sur les épaules doit être convaincu qu'il nous faut des travaux de quelque espèce pour nous garantir de l'agression.

M. T. C. WALLBRIDGE-Je prétends avoir tout aussi bien la tête sur les épaules que l'hon. monsieur; mais je lui demanderai si lo chemin de fer intercolonial, qui fait partie de la constitution, est considéré comme fesant

partie des travaux dont il parle?

L'Hon M. ROSE—Je ne crois pas que le chemin de fer intercolonial fasse partie de la constitution; sa construction scule y est décrétée, et un chemin de fer de ce genre, |

aussi nécessaire au point de vue militaire qu'au point de vue commercial, est indispensable; bien plus, j'ose dire que le pays s'engagera de bon cœur dans les frais de sa construction. (Ecoutez! écoutez!) Quant à la question d'un appel au peuple sur la question qui nous occupe en ce moment, je demanderai s'il est un seul député qui ne sache pas l'opinion de ses électeurs et qui ne sache pas s'ils sont favorables ou non à l'union projetée? Est-il un député qui ne connaisse pas la volonté de ses mandataires à ce sujet, et qui ne soit pas prêt à prendre la responsabilité de son vote? Je ne crois pas qu'il y en ait un seul. Qu'on me montre un seul député de cette chambre qui croit sincèrement qu'en cas de dissolution et d'un appel au peuple sur la confédération, les élections tourneraient sur cette seule question, et qu'il ne viendrait pas s'y mêler ni prédilections individuelles, ni questions personnelles ni questions de localité? Ne seraitce pas d'ailleurs une anomalie que d'élire un parlement dont le premier acte serait de se détruire lui-même? Car il ne faut pas se dissimuler qu'il ne lui resterait qu'à choisir le genre de constitution qui doit remplacer la sienne. Il y a dans un tel acte quelque choso de si anormal, de si inconstitutionnel et de si absurde, que je pense que le pays le verrait d'un œil défavorable. Je crois que nous sommes suffisamment instruits de l'opinion, de l'opinion calme et réfléchie du pays, et cela après une appréciation intelligente de la question sous toutes ses faces: c'est pourquoi, je no pense pas qu'il y ait rien à gagner dans les frais et les délais d'uno élection ; au contraire, je sais que dans la partie importante de la province que je représente, on en est venu à cet'e conclusion, non d'après un amour inconsidéré du changement, non d'après aucun désir ardent, temporaire, ou vague de faire partie d'une grande nation, au risque de compromettre ses relations avec l'Angleterre ou ses intérêts, mais après que su raison et le jugement de ses habitants l'eurent convaincue que cette mesure était bécessaire à notre existence. (Ecoutez! écoutez!) Je dois m'excuser de nouveau d'avoir si longtemps occupé l'attention de la chambre, et exprimer mes remerciments de ce que l'on ait daigné m'écouter avec tant de bienveillance. (Vifs applaudissements).

M. A. MACKENZIE propose l'ajournement de la discussion.

L'Hon. M. HOLTON—Je désirerais dire